

Cas n°4 : Expertise économique d'une nouvelle filière, Vignerons bio Nouvelle Aquitaine

L'expertisF2:I10

régional et critères de reconnaissance auprès des consommateurs actuels et futurs

RESUME

« Au sein des Vins bio de la Nouvelle Aquitaine, en fait, on a, en plus du pôle technique, on a créé, un pôle économique et valorisation de la filière ! C'est tout ce qui est expertise économique et suivi des coûts de production pour nos vigneron. (...) Nous faisons des fiches exports, pour les différents pays que l'on recense aussi après des enquêtes que l'on fait à chaque fois que l'on a un salon auprès de nos vigneron. (...) Aussi, dans l'expertise économique, ce que l'on s'apprête à faire, c'est des partenariats avec des organismes de gestions et de défenses, les syndicats ! (...)

Traditionnellement, les circuits de vente des vins bio en France sont de la vente directe et la majorité des produits sont écoulés en France, 46 % de nos vins bio sont exportés. Les vins italiens, espagnols s'exportent à 60 voire 70 %, mais nous n'avons pas les mêmes coûts de production, aussi nos fiches exports, tentent d'aider nos vigneron de Nouvelle Aquitaine à faire face à ces nouveaux défis ! À l'export, on a des problèmes de labels, de reconnaissance des appellations (AOC notamment) ou de non-reconnaissance de label comme en Chine où le bio est une niche, mais le gouvernement chinois ne reconnaît pas le label bio européen. Ce sont des freins réglementaires non négligeables pour l'export. (...)» (Extrait de l'entretien avec Vy Nguyen, responsable du Pôle économique et valorisation de la filière bio de l'association des Vignerons bio de Nouvelle Aquitaine, le 23 mars 2018).

L'association « Les Vignerons bio Nouvelle Aquitaine » regroupe 140 vigneron bio sur le territoire de la région, elle a été créée en 1995. Cette association a pour objectif de soutenir le développement d'une agriculture biologique certifiée, plurielle et viable économiquement. Face à une demande croissante de la part des consommateurs et les aléas en termes de distributions, l'association VBNA agit pour développer une viticulture bio performante et répondant aux enjeux du développement durable : préserver les ressources de la terre, telles que l'eau, les sols, la biodiversité, les paysages ; produire des vins de haute qualité organoleptique et sanitaire et maintenir un territoire dynamique des consommateurs soucieux de leur santé.

CONTEXTE

Les filières de l'agriculture biologique sont aussi des sources de valeur ajoutée pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires de la région et présentent un dynamisme important avec notamment une augmentation de 37 % des surfaces en conversion en 2 ans. L'agriculture biologique a relevé de multiples défis et n'est plus un marché de niche, elle est aujourd'hui positionnée dans le paysage agricole et agroalimentaire français et régional. Avec plus de 200 000 ha (5 % de la superficie agricole), 4 800 producteurs et 1 500 entreprises de transformation et distribution, la région Nouvelle-Aquitaine est leader en France en matière d'agriculture biologique dans un environnement de forte demande des consommateurs.

La production viticole bio en Nouvelle Aquitaine comptabilise 953 exploitations viticoles bio pour 12 815 hectares de vigne en bio et conversion. La Gironde reste le département concentrant la majorité des surfaces et des exploitations viticoles bio de la région avec 67 % des surfaces bio en vigne et où 44 % des exploitations bio du département produisent du vin.

Cas n°4 : Expertise économique d'une nouvelle filière, Vigneron bio Nouvelle Aquitaine

ENJEUX

« Il faut bien comprendre les coûts de production des vins bio sont plus élevés que les vins conventionnels. (...) Pour nous, ce qui est important, c'est de faire du vin bio garant de qualité organoleptique en cohérence avec le cahier des charges biologiques européen. (...) Pour nous, l'expertise économique c'est davantage le fait d'une reconnaissance d'une filière. (...) Finalement, l'important pour notre filière, c'est que nous n'avons pas droit à l'erreur. On est signifié comme respectant l'environnement et apporter des externalités positive notamment par la dépollution des sols et la démarche sur le prélèvement pesticide des propriétés viticoles. »

(Extrait de l'entretien avec Vy Nguyen, responsable du Pôle économique et valorisation de la filière bio de l'association des Vignerons bio de Nouvelle Aquitaine, le 23 mars 2018).

La filière française des vins biologiques a fait l'objet d'une étude prospective visant à établir des scénarios de développement et de création de valeur à l'horizon 2035. Cette démarche a pour objectif d'élaborer des stratégies de performance. Un certain nombre de scénarios ont été construits selon des thématiques reprenant le contexte général global de la filière des vins biologiques, le contexte de la filière vins, le contexte spécifique de la viticulture et des vins biologiques et l'agriculture et produit biologiques.

Le marché des vins bio est récent dans son essor et dans l'émergence d'une filière. Toutefois, selon l'Agence Bio, la consommation mondiale de produit bio a été multipliée par trois depuis 2005. Ce marché représente actuellement en valeur 68 milliards d'euros (tous produits confondus dont le vin). La consommation de produit bio est majoritairement située en Amérique du Nord et en Europe avec une progression très forte en Chine.

ELEMENTS D'ANALYSE

L'agriculture biologique est un mode de production agricole encadré par une réglementation européenne. Il s'agit d'un signe officiel de qualité au même titre par exemple que l'Appellation d'Origine Protégée (AOP). L'agriculture biologique pour le territoire français relève de l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité). La production de vins biologiques est actuellement significative en France, selon l'Agence Bio, elle est estimée à deux millions d'hectolitres de vins biologiques en 2015. On observe que les surfaces viticoles cultivées sous appellation biologique ont doublé entre 2008 et 2012. Selon les estimations de l'institut IWSR, l'institut britannique spécialisé dans les vins et spiritueux, les ventes de vin biologiques devraient progresser de près de 10 % par an d'ici à 2022, tout en restant un marché de niche qui représentera, à cet horizon, 3,6 % des ventes mondiales de vins tranquilles. Porté par le choix des consommateurs pour des produits sans pesticides et jugés plus sains, le vin biologique a vu ses ventes croître de plus de 14 % par an entre 2012 et 2017 et devrait voir sa progression annuelle encore atteindre 9,2 % au cours des quatre prochaines années.

L'OBJECTIF/REALISATION DU CAS

- 1) **Comprendre** l'émergence d'une nouvelle filière les perspectives de développement sont réelles, mais insuffisamment exploitées. Il sera envisagé l'étude des arguments de vente des vins bio distribuée en Nouvelle Aquitaine.
- 2) **Appréhender** les outils pratiques nécessaires pour valoriser l'export avec l'étude de coût de production référentielle du vin biologique.

Cas n°4 : Expertise économique d'une nouvelle filière, Vigneron bio Nouvelle Aquitaine

3) Évaluer la potentialité du marché à l'export des vins biologiques par l'établissement d'un tableau de bord opérationnel économique du marché bio.